



Brin de Nouvelles

Informations locales

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Vol. 18, No 3, 15 Juin 2011

<http://www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca/>

❖ UN MOT... pour vous ❖

Bonjour à chacune et à chacun,

Les vacances sont à nos portes. Bientôt, nous ne verrons plus circuler les véhicules jaunes des étudiants du primaire et du secondaire qui auront droit à quelques semaines de congé. Les travailleurs, eux aussi, s'évadent pour quelques jours de la routine journalière.

À Saint-Gabriel, nous nous approchons de la semaine du 10^e Festival Country Western. Bienvenue la visite !

Que chacun profite de son été ! À la prochaine.

Anne-Marie

Ce mois-ci...

- Activités municipales en juin
- Avis importants
- Activités de Loisirs
- Bibliothèque, horaire d'été
- Nouvelles des organismes
- Petites annonces
- Programmation du Festival C Western
- ... et plus

Prochaine séance du conseil le lundi 4 juillet 2011

Taxes 2011 : 3^e versement échu le 15 juillet

Résumé de la séance du 6 juin 2011

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Gabriel ont été déposés au bureau municipal.

La municipalité a accepté le plan d'action 2011 du Groupe Promotion tel que présenté par la présidente madame Anne-Marie Gardner et de verser un montant de 500 \$ qui leur permettra d'obtenir la subvention annuelle de 1 000 \$ du C.L.D. dans le cadre du fond d'intervention en milieu rural pour la réalisation de projets.

Les personnes suivantes ont été engagées aux loisirs de Saint-Gabriel-de-Rimouski pour la période du terrain de jeux soit du 27 juin au 10 août 2011. Laurie Charrette comme coordonatrice de terrain de jeux, Carolanne Dubé et Marianne Gauthier Fortin comme monitrices de terrain de jeux ainsi que Caroline Guimond comme monitrice aventure Ado et service de garde.

La municipalité autorise :

- le Festival country western à utiliser toutes les salles du centre polyvalent durant les festivités qui se dérouleront du 8 au 14 août 2011, et ce, à titre gratuit.
- le Festival country western à utiliser la salle 2 pour le samedi 2 juillet 2011 pour la tenue d'un salon.
- l'utilisation du véhicule municipal muni d'un gyrophare pour la parade du samedi, 13 août.
- le Festival à tenir un bingo, le 8 août 2011, dans le gymnase du centre polyvalent situé au 103 rue Leblanc. Le gymnase et les équipements seront loués à titre gratuit pour la tenue de ce bingo.
- Le festival à faire les démarches auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux afin d'obtenir le permis de bar durant les festivités qui se dérouleront du 8 au 14 août 2011, ainsi que pour 2 juillet 2011.

Message de l'inspecteur en bâtiments, Gabriel Dumont

L'été arrive (enfin!), et les travaux aussi!

Maintenant que l'été se pointe, plusieurs souhaitent entreprendre des travaux de rénovations, d'agrandissement, de construction ou d'aménagement sur leur propriété. Il est donc important de se rapp-

ler que des règlements d'urbanisme sont en vigueur pour le territoire de la municipalité. Ces règlements, adoptés en 1991 ont été remplacés par des nouveaux règlements entrés en vigueur en mai 2011. Parmi les modifications apportées, notez que les tarifs des permis et certificats ont été revus afin de mieux refléter l'importance des responsabilités associées à l'application des règlements.

Voici donc un rappel sur divers points de la réglementation et des procédures de demandes de permis.

Abri temporaire (abri tempo) : les abris tempo sont autorisés entre le 1^{er} octobre et le 15 mai de l'année suivante. Donc, à partir du 15 mai, ils doivent être enlevés et démontés.

Nécessité d'un permis : le permis ou certificat d'autorisation a pour but de s'assurer que les travaux effectués respecteront les divers règlements. L'objectif de ces règlements est le respect du voisinage, de l'environnement, de la sécurité et le maintien d'une qualité de vie pour la communauté. Les travaux qui requièrent un permis sont les suivants : construction, implantation, déplacement, agrandissement, modification ou rénovation d'un bâtiment ou d'une construction (principal ou accessoire), abattage d'arbres, piscines, démolition, creusage de puits, installation septique, déblai et remblai, travaux à proximité des cours d'eau, éoliennes, etc.

Demande de permis : pour obtenir un permis, veuillez fournir le plus de détails possibles permettant une bonne compréhension du projet et une vérification des normes. Lors de travaux de construction ou d'agrandissement de bâtiments ou de constructions accessoires, veuillez toujours fournir un plan d'implantation indiquant les dimensions des bâtiments et les distances par rapport aux limites de terrain et par rapport aux cours d'eau. Votre certificat de localisation d'arpenteur est le meilleur outil pour cela.

Délai pour l'émission d'un permis : le délai légal pour l'émission ou le refus d'un permis est de 30 jours à compter du moment où tous les documents requis ont été fournis au soutien de la demande. Veuillez donc prévoir à l'avance et demander votre permis plus tôt. Lorsque la demande est complète et claire, le délai est d'autant plus rapide.

Coupe d'arbres – Mont-Comi – Sept-Lacs, bandes riveraines des cours d'eau, bord des routes : dans ces secteurs, la coupe à blanc est interdite. Veuillez vous informer avant d'entreprendre la coupe d'arbres dans ces secteurs.

Pour informations ou demande de permis, contacter votre municipalité au 418 798-4938



FÊTE NATIONALE À ST-GABRIEL

Cette année la Municipalité de St-Gabriel s'investit en grand avec la Fête nationale. Une première depuis plusieurs années, nous désirons faire changement et offrir une fête avec une plus grande envergure.

En effet, un comité composé de Manon Blanchette, Georges Deschênes et Chantal Proulx se sont impliqués pour organiser une journée festive le 24 juin et offrir une fête avec plus d'envergure. Alors, nous vous invitons en grand nombre le vendredi 24 juin à participer aux festivités qui débuteront dès 15 h avec la parade suivie d'un souper hot-dog organisé par les Lions et maquillage pour les enfants. La soirée karaoké débutera à 20 h. Suivront un feu de joie et des feux d'artifice Sport-Art (si la température le permet). En cas de pluie, apportez vos parapluies car, il n'y aura aucune annulation. Alors soyez prévoyants. Toutes les festivités auront lieu au site de la patinoire.

PARADE

Que ce soit à cheval, en VTT, tracteurs à pelouse ou tirant une «wagon à foin», voitures anciennes, camions, remorques ou autres vous êtes tous invités à participer à la parade qui aura lieu à 15 h, le vendredi 24 juin prochain à Saint-Gabriel. Pour agrémenter cette parade, je vous invite à décorer vos voitures selon

la circonstance et à venir nous faire entendre vos différents klaxons.

KARAOKÉ

À 20 h, ouverture de la soirée karaoké. Venez entendre les artistes locaux qui viendront nous interpréter des chansons québécoises francophones avec les meilleurs succès de Robert Charlebois, Paul Piché, Beau Dommage, Diane Dufresne, Richard Desjardins, etc.

Pour inscription à la parade ou au Karaoké, je vous invite à me contacter au 798-4343. Chantal Proulx

REMERCIEMENTS

Nous remercions nos généreux commanditaires qui se sont associés à nous pour ces festivités. Merci à la Caisse populaire des Versants du Mont-Comi, Molson, Scierie Réjean Ouellet, Transport Jacques Rioux, Matériaux Fidèle Lévesque-BMR, Sport-Art. Nous les remercions chaleureusement de cette confiance.

BIENVENUE À TOUS!

SAVIEZ-VOUS QUE...

Quatre programmes d'aide à la rénovation sont disponibles pour améliorer notre qualité de vie.

- 1- Rénovillage
- 2- Programme d'adaptation de domicile (personne handicapée ou à mobilité réduite)
- 3- Programme de logements adaptés pour les aînés autonomes
- 4- Programme de réparations d'urgence

Certaines conditions s'appliquent et sont énumérées au site de la MRC : www.lamitis.ca/MRC sous la rubrique "Aménagement du territoire". Pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Hélène Gagnon, ass. aménagement au 418 775-8445 poste 228.

MITIS EN FORME ET EN SANTÉ – Activité familiale - SOCCER PARENT-ENFANT

Prenez note que l'activité familiale – soccer parent-enfant a été reconduite pour un minimum de 8 ateliers à tous les vendredis soir de 18 h 30 à 20 h et débutant le 17 de juin avec intermission le 24 juin.

Inutile d'être des experts le but de l'activité étant de bouger en famille et d'y prendre plaisir.

Bienvenue à tous !

Manon Blanchette, conseillère, Responsable du dossier famille

ATTENTION *** MATIÈRES RÉSIDUELLES À **EXCLURE** DU BAC VERT *** ATTENTION

Avec l'arrivée du printemps, les travaux de nettoyage et de rénovation vont bon train. Notre bac vert se voit chargé alors de résidus inappropriés. Le but étant de **réduire nos matières résiduelles** pour encore diminuer notre facture reliée à ce service, nous vous rappelons qu'il est important d'apporter une attention particulière pour la disposition de certains articles. Nous vous demandons d'apporter les résidus qui se trouvent, ci-dessous soulignés, à votre écocentre dont l'adresse figure au bas de cet article. De plus, il est bon de rappeler que le gazon et les feuilles sont à proscrire du bac vert et nourriront votre compost maison. Votre collaboration est très appréciée et nous sommes fiers de nos efforts collectifs. Merci de faire le nécessaire.

Buts de l'écocentre

- Réduire les déchets destinés à l'enfouissement.
- Récupérer certains résidus ayant un potentiel de valorisation (électroménagers, bois, fenêtres, terre, agrégats, branches, pneus, métaux ferreux, etc.).
- Offrir un service de gestion des gros rebuts et de certains types de résidus surtout lorsque le lieu d'enfouissement est situé à l'extérieur du territoire ou éloigné de la population.

Avantages reliés à l'éco-centre

- Réduit les déchets destinés à l'enfouissement.

- Allonge la durée de vie du lieu d'enfouissement.
- Protège certaines ressources naturelles (bois, métaux ferreux).
- Permet de donner une deuxième vie à certains objets.
- Permet de sensibiliser les gens sur la gestion des matières résiduelles.
- Sert de point de dépôt lors de collectes spéciales par apport volontaire.

Période	Heures	Prenez note que l'écocentre sera fermé les jours fériés suivants : 25 décembre et 1 ^{er} janvier Adresse : 428, chemin Perreault Est Sainte-Flavie ☎ 418 785-0055 Ce service est gratuit pour les particuliers
1er janvier au 30 avril	Lundi au vendredi 8:00 à 16:00	
1er mai au 31 octobre	Lundi au vendredi 8:00 à 17:00 Samedi 8:00 à 12:00	
1er novembre au 31 décembre	Lundi au vendredi 8:00 à 16:00	

Source : www.lamitis.ca/MRC/

Manon Blanchette, conseillère responsable dossier matières résiduelles

Loisirs

BIBLIOTHÈQUE LE BOUQUINIER : Un lieu de rendez-vous pour les mordus de lecture !

OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

La bibliothèque interrompt son horaire régulier pour la période estivale à compter du 2 juin 2011. Toutefois, les mordus de lecture pourront se donner rendez-vous les **mardi 14 juin de 18h30 à 20h30, mardi 12 juillet de 13h à 15h** ainsi que le **mardi 16 août de 13h à 15h**.

CARTES DE MEMBRES DU SERVICE DES LOISIRS

La carte de membre est valide du 1^{er} au 31 décembre de chaque année. Pour vous la procurer, il faut communiquer au bureau municipal. Le coût pour une carte individuelle est de 25 \$ et de 40 \$ pour une carte familiale, taxes incluses. N'oubliez pas que cette carte vous permet d'entrer gratuitement aux activités libres du Centre Polyvalent (tennis, basket-ball, volley-ball et badminton) et de la patinoire. Aussi, vous avez un rabais lors de l'inscription au terrain de jeux et à Aventure ados.

TERRAIN DE JEUX ET AVENTURE ADOS

Inscriptions au bureau municipal du 6 au 17 juin pour le terrain de jeux et Aventure Ados.

Maison des Jeunes Gaëlle Toanen



Bonjour à chacune et à chacun d'entre vous,

À noter au calendrier que la Maison des Jeunes fermera ses portes du 19 juin au 12 juillet inclusivement. L'équipe d'animation sera de retour dès le 13 juillet avec son horaire d'été ! D'ici là, viens faire un tour à la MDJ pour t'informer

des activités à venir et pour nous proposer tes idées de sorties ou de projets !

Nous vous invitons à venir à notre assemblée générale annuelle, qui se tiendra le lundi 13 juin, à 19 h, à la Maison des Jeunes de Mont-Joli, située au 1643 boul. Jacques-Cartier.

Comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, quatorze jeunes, deux accompagnatrices en plus de l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes, iront se promener à New York, au cours de l'été. Un voyage de cette envergure nécessite beaucoup de sous. Les jeunes ont tenu au cours des derniers mois des activités de financement. Certains ont frappé à vos portes pour vous vendre du fromage et du chocolat, des demandes de commandites et des cannes à sous ont aussi été distribuées dans les différents commerces du coin. Par votre générosité,

vous permettez aux jeunes de vivre une expérience de découverte et de groupe des plus enrichissantes.
Mille fois merci !!!



L'équipe d'animation
278 B rue principale
St-Gabriel-de-Rimouski
418-798-4794



Festival country-western de Saint-Gabriel
103, rue Leblanc, St Gabriel de Rimouski, QC, G0K 1M0

Tél. : 418-798-4401 Téléc. : 418-798-4108
festival.st-gabriel@globetrotter.net
<http://www.festivalstgabriel.com/>

Bonjour à toutes et à tous,

FESTIVAL COUNTRY WESTERN DE ST-GABRIEL

Encore une fois cette année, nous demandons l'appui de la population afin d'animer le village. Nous voudrions encore plus de sculptures de paille et de décorations afin de marquer le 10^e anniversaire du festival. Prenez note que, lors de cette édition, le jugement aura lieu le **vendredi 12 août**.

Pour la présente édition, le comité est formé de Madame Marlène M. Ouellet qui a repris la présidence, Jonathan Gauthier, Karine Tremblay, Valérie Ouellet, Mikel Dufour, Claire Deschênes, Étienne Ouellet, Guillaume Lavoie et Nancy Gaudreau.

APERÇU DE LA PROGRAMMATION

Jeudi le 11 août ne manquer pas le spectacle de **Cayouche**

Vendredi 12 août **Irvin Blais** sera des nôtres

Samedi 13 août Le retour de la **Famille Daraïche**

Dimanche 14 août **Chantois** viens divertir nos jeunes

Les Productions Wild Time seront toujours des nôtres avec le **RODÉO** coupe Canada qui aura lieu le samedi soir et le dimanche après-midi. Les entractes seront animées par l'incroyable **Billy Show**, le cheval savant. Plein de surprise vous attendent pour notre 10^e anniversaire dont la présence de **MUSIQUE PLUS**, surveillez l'édition du mois de juillet pour en savoir plus!

RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS MAINTENANT :

Pour les RODÉOS : Marlène 418-798-4428

Au bureau du Festival : 418-798-4401

AU PLAISIR DE VOUS REN'COUNTRY



MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Cet espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Réservez votre espace assez tôt et nous parlerons de vous. **C'est gratuit**. Vous communiquez avec nous **le plus tôt possible mais avant le 1er du mois**, de la même façon que pour les petites annonces.

U.D.R.C – UNITÉ DOMRÉMY ST-GABRIEL – RELAIS COMMUNAUTAIRE

Services continus de références-soutien et prévention disponibles en tout temps au 798-8833, boîte vocale en dehors des heures.

Chronique prévention - **Le cannabis donne le cancer**

Une étude de l'Université de Caroline du Sud révèle que la marijuana favorise le développement de tumeurs, notamment aux seins, à la vessie et aux poumons.

Le caractère immunosuppresseur des cannabinoïdes de la marijuana accroît le risque de cancer. Le cannabis est l'une des drogues les plus consommées dans le monde et nous savons qu'il affaiblit les fonctions immunitaires, rendant l'organisme plus vulnérable aux infections et à certains types de cancer. La recherche était axée sur les constituants chimiques du cannabis. Au lieu de lutter contre la maladie pour assurer la défense de l'organisme. Cette action favorise plutôt la croissance des tumeurs.

Source : info-tabac.ca, Revue mai 2011, Pour info : Julie Ouellet 798-8833

REMERCIEMENTS : Nous tenons à remercier tout spécialement monsieur Rodrigue Ouellet pour son don de cruche de sirop qui nous serviront lors de notre premier atelier bricolage peinture sur verre du 12 mai. (voir programmation ci-dessous)

Ateliers Horizon Ainé(s)

Pour le mois de juin nous vous invitons à venir participer aux ateliers de cuisine, couture et bricolage! **Nouveau**, ateliers en forêt !!!

Programmation

Le **9 juin**, c'est gratuit et ça se passe à **9 h**.

Cuisine : Fèves aux lards et autres, Recettes de rhubarbe, trucs
Assaisonnements et l'art d'apprêter les restes. Venez partager vos trucs

Le **16 Juin**, c'est gratuit et c'est à **13 h 15**.

Couture : Bas de pantalon, reprisage... Apportez vos articles à réparer et nous vous dirons comment vous y prendre !

Pour les ateliers culinaires, on peut cependant rapporter nos mets moyennant le coût des denrées.

NB : IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE À L'AVANCE AFIN DE PRÉVOIR LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE. RÉSERVEZ TÔT. MERCI !!!

Un camp de survie en forêt et ateliers de ressourcement dans un tipi amérindien sera offert aux jeunes et moins jeunes qui le désirent. Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées!!!

Les **ateliers se poursuivront en septembre**, surveillez notre programmation!

À vendre : Un poêle électrique (75\$), demi lit pliant avec matelas neuf (100\$) et lit capitaine idéal pour enfant, le tout en **excellente condition**.

Recherche : Planche de bois, marmite en fonte, sacs de couchage, chaudrons et ustensiles de camping, tapis, barils en plastiques.

MÉGA VENTE DE GARAGE

Prenez note que le 24 juin de 10h00 à 16h00 se tiendra notre **MÉGA VENTE DE GARAGE!!**

Louez une table pour 7 \$, louez s'en deux pour seulement 10\$.

Venez en famille, soit proposer ou profiter des rabais !!!

Dîner sur place avec mets préparés maison.

Prix de participation :

Les participants qui auront loué une ou plusieurs tables courent la chance de gagner une table de surplus gratuitement!

Date limite pour les inscriptions est le 22 juin.

Fermeture de la Friperie pour les vacances

Nous seront fermé du 1^{er} juillet au 2 août. Merci et bonne vacances!

Venez nous voir avant les vacances, trouvez accessoires de vacances et plus !!!

CERCLE DES FERMÈRES



Les Fermières ont exposé leurs travaux le 29 mai dernier, le jour du brunch culturel. Elles nous ont montré encore une fois ce qui peut être réalisé avec des doigts de fée. Elles désirent remercier toutes les participantes ainsi que les nombreux visiteurs qui ont pu admirer les œuvres. Pour les semaines à venir, elle prennent des vacances et elles reprendront leurs activités en septembre.

Les gagnants du tirage effectué lors de l'exposition sont :

1^{er} prix ; Thérèse Brochu, une couverture tissée.

2^e prix : Marie-Josée Lecours, un centre de table en dentelle tricoté.

3^e prix : Linda Dumont de St-Donat, un cabaret en bois.

4^e prix : Jeannine Deschênes, un livre de recettes.

BONNES VACANCES ET UN ÉTÉ AGRÉABLE POUR TOUS.

Danielle Desrosiers, responsable des communications

NOUVELLES DE LA FABRIQUE :

Dernièrement, nous avons parlé de la possibilité d'installer un **columbarium collectif** au cimetière. Pour réaliser un tel projet, il faut que les personnes intéressées communiquent avec nous et démontrent de l'intérêt . Nous avons fait des recherches pour une installation de 24 niches sur 3 rangées (la photo n'est qu'à titre indicatif).



Les prix soumis sont les suivants :

au niveau supérieur : 1500 \$,

au milieu : 1400 \$

et au niveau inférieur : 1300\$.

À noter qu'une niche est assez grande pour placer 2 urnes. Si on calcule les frais reliés à l'enterrement de 2 personnes, les creusages des fosses, les cercueils et l'épitaphe coûtent plus cher que notre proposition. De plus, votre défunt reste dans votre milieu. Toute personne intéressée est priée de communiquer au bureau de la Fabrique ou avec la présidente, Johanne Brisson, 418 798-8441.

Brunch Pascal et messe Gospel : Profit net de 1175,36 \$ excluant la quête dominicale.

Merci aux bénévoles et aux commanditaires : Ébénisterie Vincent Dufour , Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski , Épicerie C.J. de Champlain et Magasin D.F. Rouleau.

Canne Vide-poche : 3 autres cannes sont de retour pour un ajout de 81.47\$ ce qui fait que cette activité passe donc à 898,01 \$ de revenus. Le profit total augmente à 17481,48 \$.

La "**Loterie de la Fabrique**" bat son plein et nous avons besoin de vous pour le succès de ce moyen de financement . Merci de nous encourager ! Les prix sont : Peinture signée Vickie Brisson Bélanger, une valeur de 790 \$, 2 bas de Noël artisanaux (Botte de Cow-boy et scène de Noël), un cadre Gerbe de Blé, une tapisserie italienne représentant la Sainte-Famille et un porte-bouteille de vin avec bouteille de vin. Billets en vente auprès des Marguilliers à 1\$ le billet ou 5\$ pour 6 billets.

Spectacle "**Chantal Pary**" : Malheureusement, nous accusons un déficit pour cette activité de 1008,49 \$. Bien que nous ayons assisté à un très beau spectacle, la vente des billets s'est révélée déficitaire. Si des organismes et/ou des paroissiens étaient désireux de nous aider à combler cette perte contre un reçu d'impôt, ce serait fort apprécié par votre assemblée de Fabrique et surtout par votre présidente.

Nous vous remercions à l'avance. Bon été à tous!

Johanne Brisson, prés.

Courriel frauduleux

Les fraudeurs ont vite compris la puissance du courriel. C'est même devenu une tactique bien connue pour inciter des internautes à dévoiler des renseignements personnels et confidentiels.

Le courriel frauduleux, qui a l'apparence d'un courriel légitime, vous suggère d'abord de cliquer sur un lien ou sur une pièce jointe pour l'une ou l'autre de ces raisons. Par exemple :

- changement ou mise à jour des renseignements personnels
- annonce que vous êtes finaliste à un concours
- suspension possible de la carte client ou du compte
- formulaire de demande d'un produit ou d'un service
- expiration du compte
- fraude ou erreur possible dans votre compte

Après avoir accepté cette invitation, l'utilisateur est ensuite dirigé sur un faux site Web où on lui demande des renseignements tels que :

- numéro de carte de guichet
- numéro de carte de crédit
- mot de passe AccèsD
- numéro d'assurance sociale
- date de naissance
- adresse courriel

Ne divulguez jamais vos numéros d'identification personnels (NIP), mots de passe AccèsD, numéro d'assurance sociale, date de naissance ou tout autre renseignement personnel lié ou non à votre dossier AccèsD.

Pour accéder au service AccèsD, tapez manuellement www.desjardins.com et ensuite cliquez sur le logo AccèsD. **Ne cliquez jamais sur un lien contenu dans un courriel.**

Nous vous rappelons que Desjardins n'a pas pour pratique de solliciter les utilisateurs de ses services Internet, par des courriels à leur adresse personnelle ou autrement, pour obtenir des renseignements confidentiels les concernant.

PETITES ANNONCES

MESSAGE :

Vous pouvez toujours faire paraître une petite annonce dans ce journal. Le coût est de 2,00\$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte **avant le 1er du mois** de l'une des façons suivantes :

Écrire, en incluant le montant demandé, à : Journal Brin de nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski (Québec), G0K 1M0 ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. **418-798-4938**

SERVICE : "Nuance Peinture 2001". Pour vos travaux de plâtre et de peinture. Appeler Richard Paul : 418 798-8269.

VENDRE OU ACHETER : Vous désirez vendre ou acheter , fermes, fermettes, boisés ou fonds de terre ? Contactez-moi, je m'en occupe ! Martial Tremblay, Agronome, courtier immobilier pour Gotha Immobilier. 418-730-4252.

VENTE DE GARAGE : Ouvert tout le **mois de juin**. Vivaces en pots. 140, rang Deschênes, Saint-Gabriel. 418 798-4670

SERVICE : Couturière à Saint-Gabriel Réparations de tous genres, Confection de tenture et autres accessoires. Contactez Ghislaine. 418 798-8260.



MESSAGE DE PRÉVENTION

Au printemps, la vigilance ne doit pas s'envoler en fumée...?

Nous ne pouvons prédire ce que le printemps nous réserve dans le registre des incendies de forêt. Cependant, nous savons qu'avec un peu de beau temps, la situation peut rapidement devenir critique. Voici quelques certitudes qui devraient inciter à la vigilance :

- **Au printemps, les risques se situent en surface.** Même si la neige a bien humidifié les profondeurs du sol, les feuilles mortes, l'herbe sèche et les broussailles peuvent allègrement propager le feu. De surcroît, ces matières s'assèchent très rapidement, puisqu'elles retiennent peu l'humidité.
- **Au printemps, les incendies qui menacent la forêt ne prennent pas nécessairement naissance en forêt, mais en bordure de celle-ci.** En effet, bon nombre de sinistres surviennent à la jonction des zones résidentielles et forestières et constituent non seulement une menace pour les boisés, mais aussi pour les résidences.
- **Les conditions printanières, qui rendent la forêt particulièrement vulnérable, perdurent jusqu'à ce que la nouvelle végétation soit abondante et retienne l'humidité.**
- **Au printemps, les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine,** puisque la foudre est peu fréquente. Les divers brûlages des résidants provoquent généralement près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai.

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite donc tous les citoyens à faire preuve de vigilance, lors de leurs activités printanières. Avant d'allumer, contactez votre municipalité!




SOPFEU
Société de protection
des forêts contre le feu

Janvier 2011

**Un message de votre service d'incendie
en collaboration avec la SOPFEU**

Ordures ménagères

Les mardis

14, 21 et 28 juin

5, 12, 19 et 26 juillet

À chaque semaine dès le
1^{er} juin, pour 3 mois

Récupération

Les jeudis

9 et 23 juin

7 et 21 juillet

Aux 2 semaines à
l'année



JE VOUS OFFRE...
Produit pour cacher les cheveux clairsemés et
améliorer l'apparence de la coiffure
AUSSI...
Prothèses Capillaires, Extensions et Rallonges

**Certificats cadeaux disponibles
en tout temps**

Merci de me faire confiance

Bienvenue à tous

Bon été !

Au plaisir de vous servir,

Marina Pelletier

4-1121 chemin du Mont-Comi,

St-Donat

Pour bal ou mariage

FORFAIT coiffure de fantaisie et

5 séances de **bronzage** pour 65 \$

2 décorations de cheveux gratuites

418 739-3069

HORAIRE D'ÉTÉ

Dimanche, Lundi	Fermé	Jeudi	À domicile
Mardi	Fermé	Vendredi	9 h à 20 h
Mercredi	10 h à 20 h	Samedi	9 h à 12 h 30

SUR RENDEZ-VOUS Fermé les mardis du 14-06 au 13-09

NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

Monsieur **MARC CHARETTE**, époux de dame Francine Brisson, décédé subitement à son domicile de Repentigny, le 17 mai 2011 à l'âge de 64 ans et 7 mois. Il était le fils de madame Augustine Ouellet (f. Fernand Charrette).

Monsieur **SYLVAIN CARRIER**, fils de madame Yvette Bouchard et de monsieur Patrick Carrier, décédé à l'hôpital de Baie St-Paul le 5 mai 2011 à l'âge de 54 ans et 8 mois. Il était le neveu de Anne-Marie Fournier (f. Yvon Bouchard).

Monsieur **JONATHAN PLANTE-BRILLANT**, fils de madame Johanne Plante (Stéphane Berger) et de monsieur Robin Brillant (Nancy Dufour), décédé à Trois-Pistoles le 31 mai 2011 à l'âge de 22 ans et 4 mois. Il était le frère de Kaven, Jean-Nicolas, Jérémy et Gabriel.

Monsieur **WILFRID GARIÉPY**, décédé à Montréal le 30 mai 2011 à l'âge de 74 ans. Il était le père de monsieur André Gariépy (Sylvie).

Monsieur **LOUIS-MARIE PARENT**, fils de feu Alphonsine Corbin et de feu Ferdinand Parent, décédé à Mont-Joli le 29 avril 2011 à l'âge de 62 ans et 7 mois. Il était le frère de Henri Parent.

FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS DE :

CATHERINE LAURE FRANÇOISE CROFT, fille de Manuelle Croft et de Stéphane Beaulieu, née le 3 octobre 2010 et baptisée le 21 mai 2011.

LILY-ANNE, fille de Joanie Arseneault et de Éric Boucher, née le 8 octobre 2010 et baptisée le 21 mai 2011.

BIENVENUE : Yucca et Maya sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère, **KHÉNA**, le 8 avril 2011, fils de Laetitia Toanen et Jean-Baptiste Martinoli, et petit fils de Josiane Vouillon et Gilles Toanen. **Félicitations aux nouveaux parents.**

Mise en page : Anne-Marie Fournier

Impression et assemblage au bureau municipal.

Adresse: Journal Brin de nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-798-4938

Télécopieur : 418-798-4108

IMPORTANT : La date pour faire parvenir les communiqués est **le 1^{er} du mois**. Comme le Brin de nouvelles est distribué environ 7 jours (à moins de contretemps) après la séance régulière mensuelle du conseil municipal, il est **important d'y penser le mois précédent** si votre activité doit se passer avant le 15 du mois.